

Qui peut vous rappeler et dans quel cadre ?

La Macif est une mutuelle d'assurance française sans actionnaires à rémunérer.

Comme l'atteste la certification «Relation Client France» délivrée en 2021 et en 2022 ⁽¹⁾, tous les collaborateurs Macif qui répondront à vos demandes sont localisés en France avec un contrat de droit français. C'est aussi ça la différence mutualiste.



Un service de qualité : La certification de service délivrée à la Macif par AFNOR Certification se définit par des engagements pris et tenus sur nos métiers de l'assurance dommages, la santé prévoyance et l'assurance vie aux travers de 4 thèmes : accompagnement et soutien, simplicité, efficacité et réactivité, produits et services adaptés ⁽²⁾.

Dans le cadre de votre demande et selon son objet, seuls les conseillers des entités suivantes sont susceptibles de vous rappeler :

- Sur les produits d'**assurance dommages (Auto, Habitation,...) :**
 - Les conseillers de la Macif, société d'assurance mutuelle.
- Sur les contrats **Chien Chat et Macif Pann'Auto :**
 - Les conseillers d'IMATECH, mandataire d'assurance pour le compte de Macif, inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08 041 196.
- Sur les produits **Santé et Prévoyance :**
 - Les conseillers de la Macif, société d'assurance mutuelle ;
 - Ceux d'Apivia Macif Mutuelle, mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité ;
 - Et, pour le contrat **Garantie Emprunteur**, ceux de Sécurimut, filiale de la Macif, intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 005 662 (www.orient.fr).
- Sur les produits **Assurance vie, Épargne retraite Assurance Vie :**
 - Les conseillers de la Macif, société d'assurance mutuelle ;
 - Et ceux du GIE Macif Finance Épargne (ou de son établissement secondaire MACIFIN), Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et services de paiement et mandataire d'assurance, N°ORIAS 19000688 (www.orient.fr).



Nous nous engageons à ne plus vous rappeler pour la demande concernée, au-delà de 30 jours.



La Macif,
c'est vous.

(1) Certifications délivrées par AFNOR CERTIFICATION sous les numéros 95087 pour SFG et 95088 pour l'AFRC. Pour en savoir plus : relationclientfrance.fr

(2) Certification Solutions mutualistes de protection, réf. 283, délivrée à la Macif par AFNOR CERTIFICATION. Les engagements de service pris au travers de cette certification concernent les activités de « solutions de protection et d'accompagnement » distribuées directement par le réseau MACIF, couvrant la relation commerciale et de gestion, à destination des sociétaires/clients/adhérents particuliers.

Les activités/contrats suivants sont exclus du périmètre de cette certification : Activités de courtage - Activités banque et crédit - Contrats souscrits par des particuliers pour couvrir leurs risques professionnels - Contrats d'assurance emprunteur - Contrats navigation de plaisance - Complémentaire santé solidaire (CSS) - Contrats d'assurance vie à prime unique, contrats Madelin, prévoyance et retraite collective.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE France ET DES CADRES ET SALARIES DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier - 79000 Niort.